



Bulletin municipal

L'écho de Béthanie

VOL. 01 • N° 03 - ÉTÉ 2015

1321, chemin de Béthanie, Béthanie (Québec) J0H 1E1 • Téléphone : 450 548-2826

LE MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,



De toute évidence, à Béthanie ça bouge plus que jamais. Au cours des dernières semaines, nous avons accueilli une nouvelle adjointe administrative, Mme Caroline Dubois et quelques jours plus tard, le nouveau directeur général, M. Robert Désilets qui prend la relève de M. Jacques Mireault qui, pour cause de maladie, doit nous quitter au cours du mois de juillet. De plus, comme vous le savez, il y a eu une élection partielle pour combler le poste laissé vacant depuis le départ du conseiller Bernard Demers en août 2014, c'est donc avec plaisir que les membres du conseil municipal ont accueilli M. Michel Coté qui a obtenu 67 des 71 votes exprimés lors du scrutin du 31 mai dernier.

Comme vous pouvez le deviner, nous vivons une période d'acclimatation du nouveau personnel, néanmoins, tous les efforts seront mis pour rendre un service de qualité à nos citoyens. En ce qui concerne l'offre de service, le conseil a décidé de confier l'inspection des chemins municipaux à nos deux préposés à la gestion du bâtiment qui sont déjà à l'œuvre sur le terrain.

Nous leur avons aussi confié l'installation des nouvelles adresses civiques qui facilitera le repérage des résidences par les services d'urgence.

Plusieurs autres dossiers ont cheminé depuis le début de l'année, l'asphaltage du 3^{ème} rang a été effectué dans la semaine du 8 juin et ce, tel que prévu. Les fortes pluies survenues au cours des dernières semaines ont occasionné plusieurs problèmes et nous avons dû procéder à des travaux d'urgence dans le chemin Derome pour le remplacement d'un ponceau en plus d'effectuer certaines corrections aux fossés. D'autres travaux prévus au budget ont eu cours sur le chemin Witty et le rechargement du 4^{ème} rang ainsi que du 5^{ème} rang devrait être terminé au cours du mois de juillet.

Pour terminer, je tiens à remercier sincèrement M. Jacques Mireault pour son excellent travail au cours de la dernière année. Il nous a permis de mettre en place plusieurs nouveautés au sein de l'administration de notre municipalité dans le but de bonifier l'offre de service tout en réduisant les coûts. Bravo Jacques pour ta précieuse collaboration et ta patience, compte tenu des circonstances de ton départ, sois assuré que nous ne t'oublierons jamais.

Boniface Dalle-Vedove, maire

CONCOURS PARTERRE EN FLEURS ET MAISON DE COULEUR

Pour donner suite à vos commentaires et suggestions formulés lors de la consultation publique tenue au mois de novembre dernier, il nous fait plaisir de lancer le tout nouveau concours «Parterre en fleurs et maison de couleur».



Voir les détails en page 8

ACTIVITÉ DE RECONNAISSANCE DE L'IMPLICATION CITOYENNE À BÉTHANIE

Du nouveau chez nous, l'âme d'une municipalité est sans aucun doute ses citoyens. À Béthanie nous voulons souligner humblement la contribution citoyenne par une nouvelle activité de reconnaissance de l'implication citoyenne. C'est ainsi que lors de la soirée du 3 octobre prochain, les membres du conseil municipal souligneront les personnes qui se sont impliquées dans notre communauté au cours de l'année.

Pour de plus amples informations voir l'article sur la soirée du 3 octobre en page 10.

TABLE DES MATIÈRES

Horaire du bureau municipal	2
Horaire des séances du conseil 2015	3
Nouvelles du conseil	3-7
Conseil municipal	7
Nouveauté	8
Communiqué	8
Collecte de fonds	8
Environnement	8
Régie intermunicipale	9-10
Activité	10
Entreprise locale	11
Annonces communautaires	11
Divers	12
Invitation	13
Sécurité publique	14
La Grosse Lanterne	15
Commanditaires	16-20

LES FESTIVITÉS DE BÉTHANIE DE RETOUR LE 16 AOÛT PROCHAIN



La Municipalité en collaboration avec le Comité des Loisirs de Béthanie, sont à préparer «les Festivités de Béthanie» qui se tiendront le dimanche 16 août prochain sous la forme d'un grand pique-nique familial au terrain de balle du parc CoopTel. En cette occasion, les élus municipaux accueilleront les citoyens de Béthanie ainsi que leurs amis en leur préparant des hot-dogs et du maïs sucré. Venez en grand nombre, grand chapiteau pour nous protéger du soleil, activités pour tout le monde, plaisir assuré!

Votre Conseil municipal



Boniface Dalle-Vedove

Maire
450 522-7600



Micheline Racine

Conseillère n°1
450 548-2652



Michel Demers

Conseiller n°2
450 532-2402



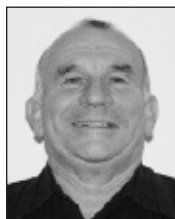
Ghislain Privé

Conseiller n°3
450 539-4611



Robert Blanchard

Conseiller n°4
450 548-2123



Yvon Blanchard

Conseiller n°5
450 548-2268



Michel Coté

Conseiller n°6
819 858-2830

Direction générale:

M. Robert Désilets

Adjointe administrative:

Mme Caroline Dubois

Préposée à l'entretien ménager:

Mme Denise Lapointe

Inspecteur en bâtiments:

M. Vincent Cordeau

Préposé gestion des bâtiments:

M. Paul Lussier et M. Yvon Thomas

Inspection voirie:

M. Paul Lussier et M. Yvon Thomas

Coordonnées:

1321, Chemin Béthanie,
Béthanie (Québec) J0H 1E1
Téléphone : 450 548-2826
Télécopieur : 450 548-5693
Courriel: bethanie@cooptel.qc.ca
Site Internet: www.municipalite.bethanie.qc.ca

Conception et impression du journal:

Les Publications Municipales – 1 877 553-1955

BUREAU MUNICIPAL

NOUVEL HORAIRE DU BUREAU

Lundi : De 9h à 12h & 13h à 17h
Mardi : **Bureau fermé au public ****
Mercredi : De 9h à 12h & 13h à 17h
Jeudi : De 9h à 12h & 13h à 16h
Vendredi : Fermé

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

**Veuillez prendre note qu'à partir du mois de janvier 2015, le bureau

municipal sera fermé au public à tous les mardis. Toutefois, pour toutes urgences vous pourrez contacter l'administration par téléphone au 450-548-2826

Pour le congé de la fête du travail, le bureau sera fermé le lundi 7 septembre

MERCI POUR VOTRE USUELLE COLLABORATION

BOTTIN DES ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ

Comité des loisirs de Béthanie

Robert Fausse	Président	450-539-0097
Simon Côté	Vice-président	548-2289
France Dion	Trésorière	539-0097
Jacinthe Demers	Secrétaire	548-2126
Nicolas Pagé	Directeur	548-5742
Mélanie Racicot	Directrice	548-5545
Michel Coté	Délégué du conseil municipal	819-858-2830
Yvon Blanchard	Délégué du conseil municipal	548-2268
Ghislain Privé	Délégué du conseil municipal	539-4611

Cuisine collective

Mme Monique Coté Responsable des groupes 819-858-2830

Conseil municipal

M. Boniface Dalle-Vedove	Maire	450-522-7600
Mme Micheline Racine	Conseillère # 1	548-2652
M. Michel Demers	Conseiller # 2	532-2402
M. Ghislain Privé	Conseiller # 3	539-4611
M. Robert Blanchard	Conseiller # 4	548-2123
M. Yvon Blanchard	Conseiller # 5	548-2268
M. Michel Coté	Conseiller # 6	819-858-2830

Administration municipale

M. Robert Désilets	Direction générale	450-548-2826
Mme Caroline Dubois	Adjointe administrative	548-2826
Mme Denise Lapointe	Préposée à l'entretien ménager	548-2826
M. Vincent Cordeau	Inspecteur en bâtiments	548-2826
M. Paul Lussier	Préposé gestion des bâtiments	548-2826
M. Yvon Thomas	Préposé gestion des bâtiments	548-2826
M. Paul Lussier et M. Yvon Thomas	Inspection voirie	548-2826
		Cell.: 450-776-5693

Pour soumettre vos articles dans le Journal:

«L'Écho» est publié à tous les 3 mois et est distribué vers le début du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 du mois précédant la parution. Il suffit de faire parvenir vos fichiers Word et photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: bethanie@cooptel.qc.ca

POUR PLUS D'INFORMATION: 450 548-2826



CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2015

Veillez prendre note que les séances ordinaires se tiendront le **deuxième mardi** du mois sauf avis contraire (**), toujours à **19h30** à la salle du conseil.

- Mardi le 6 janvier 2015 **
- Mardi le 10 février
- Mardi le 10 mars
- Mardi le 14 avril
- Mardi le 12 mai
- Mardi le 9 juin
- Mardi le 14 juillet
- Mardi le 11 août
- Mardi le 8 septembre
- Mardi le 13 octobre
- Mardi le 10 novembre
- Mardi le 8 décembre

Les membres du conseil se feront un plaisir de vous accueillir dès 19h15.



NOUVELLES DU CONSEIL

FAITS SAILLANTS DES SÉANCES DU CONSEIL DU MOIS D'AVRIL AU MOIS DE JUIN INCLUSIVEMENT

Le 14 avril 2015

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le mardi 14 avril 2015 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h30.

Monsieur le maire présente madame Diane Fortin, CPA, CA, associée chez FBL qui fait la présentation du rapport financier de la municipalité au 31 décembre 2014 et du rapport des vérificateurs sur ce rapport.

1.1. SUIVI DE LA DEMANDE AU MAMOT POUR RÉDUIRE LE NOMBRE DE CONSEILLERS ; ÉLECTIONS PARTIELLES

La municipalité n'a pas obtenu de réponse du ministre à sa demande de réduction du nombre de conseillers.

L'avis d'élection pour le 31 mai 2015 a été affiché, les candidatures sont acceptées à compter du 20 avril jusqu'au 1er mai.

1.1.1. DISTRIBUTION DE PLANTS D'ARBRES ;

Les arbres (500) sont commandés. Nous aurons la confirmation du nombre qui nous sont alloués au début mai. La distribution aura lieu le 16 mai, il faudra prévoir un transport pour aller chercher les plants à Granby.

1.1.1. RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 MARS 2015

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport budgétaire au 31 mars 2015 lequel démontre des revenus de 403 914.07 \$ et des dépenses de fonctionnement de 168 323.87 \$.

1.1. SUIVI DES DÉMARCHES POUR LE REMPLACEMENT ÉVENTUEL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ;

Monsieur le maire fait le point sur la recherche de candidats pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier.

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

ATTENDU QUE la vacance au poste numéro 6 du Conseil doit être comblée et que la procédure d'élection partielle a été mise en vigueur ;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité doit approuver la rémunération du personnel électoral ;

ATTENDU QUE ces sommes sont prévues au budget 2015 ;

Sur la proposition de : Ghislain Privé

Appuyé par : Robert Blanchard

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie approuve la rémunération du personnel électoral telle que soumise ci-dessous :

Président d'élection (montant fixe)	972.00 \$
Secrétaire d'élection (montant fixe)	729.00 \$
Adjoint du président d'élection (montant fixe)	486.00 \$
Tout autre membre du personnel ⁽¹⁾ (horaire)	12.00 \$

(1) Membres de la commission de révision de la liste électorale, membres de la table de vérification de l'identité, scrutateurs, secrétaires de bureau de vote et PRIMO.

FACTURATION D'UN CONTRIBUABLE POUR L'INTERVENTION DU SERVICE INCENDIE

ATTENDU QUE le 11 novembre 2014, le service des incendies de Roxton Falls est

intervenu pour un feu au coin du rang Sainte-Geneviève et du chemin de Béthanie ;

ATTENDU QUE le motif de l'intervention découle d'un feu de branches qui a été aperçu par un passant ;

ATTENDU QUE le contribuable n'avait pas obtenu de permis de brûlage émis par la municipalité tel que requis par l'article 329 de règlement G-100 de la municipalité de Béthanie ;

ATTENDU QU'un des objectifs de l'émission d'un permis de brûlage par la municipalité est d'éviter les sorties inutiles du service des incendie ;

Sur la proposition de : Robert Blanchard

Appuyé par : Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Béthanie facture au contribuable concerné les frais de l'intervention du service des incendies de Roxton Falls du 11 novembre 2014 au montant de 1 640.17 \$.

OUVERTURE D'UNE MARGE DE CRÉDIT TEMPORAIRE

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé le contrat pour l'asphaltage du 3e rang ;

ATTENDU QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a autorisé le règlement d'emprunt numéro 227-14 au montant de 286 561 \$;

ATTENDU QUE l'exécution des travaux requière l'ouverture d'une marge de crédit temporaire pour effectuer les paiements des coûts réels engendrés par le projet ;

Sur la proposition de : Yvon Blanchard

Appuyé par : Micheline Racine

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes ;

QUE le Conseil de la Municipalité demande à Desjardins Entreprises l'ouverture d'une marge de crédit temporaire de 286 561 \$ pour effectuer les paiements des coûts du projet du 3e rang ;



INSTALLATION DES PLAQUES D'IDENTIFICATION 9-1-1

ATTENDU QUE la Municipalité a fait l'acquisition de plaques d'identification des adresses civiques de la municipalité pour les services d'urgence ;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité souhaite évaluer le coût de l'installation en régie pour le comparer à un taux forfaitaire soumis ;

Sur la proposition de : Robert Blanchard

Appuyé par : Micheline Racine

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Municipalité mandate la Commission de la voirie pour évaluer le coût d'installation des plaques d'identification des adresses civiques et faire ses recommandations au Conseil ;

APPROBATION DE LA PROGRAMMATION TECQ 2014-2018

ATTENDU QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a confirmé qu'un montant de 506 193 \$ était accordé à la municipalité de Béthanie dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2014-2018;

ATTENDU QUE les conditions rattachées à cette subvention exige la présentation de la programmation des travaux au MAMOT ;

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a préparé la programmation des travaux selon les exigences du MAMOT;

Sur la proposition de : Ghislain Privé

Appuyé par : Yvon Blanchard

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie approuve la programmation TECQ 2014-2018 pour des investissements de 585 667 \$ telle que présentée.

PROLONGATION DU CONTRAT D'ENTRETIEN DES CHEMIN JUSQU'AU 31 MAI 2015

ATTENDU QUE le contrat d'entretien des chemins avec Stéphane Bombardier Inc. venait à échéance le 31 mars 2015 ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite évaluer les options qui sont disponibles pour le meilleur intérêt des citoyens ;

ATTENDU QUE Stéphane Bombardier Inc. a informé le Conseil qu'il était disponible pour prolonger son contrat jusqu'au 31 mai 2015, aux mêmes conditions que le contrat qui est échu au 31 mars 2015 ;

Sur la proposition de : Micheline Racine

Appuyé par : Yvon Blanchard

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte de prolonger le contrat de Stéphane Bombardier Inc. jusqu'au 31 mai 2015, aux mêmes conditions qui prévalaient au 31 mars 2015.

ENTENTE AVEC LES LOISIRS DE ROXTON FALLS

ATTENDU QUE les citoyens de Béthanie paient un supplément pour participer aux activités de loisirs organisées par Les Loisirs de Roxton Falls ;

ATTENDU QUE les citoyens de Béthanie pouvaient obtenir le remboursement du surplus payé auprès de la municipalité ;

ATTENDU QUE Les Loisirs de Roxton Falls acceptent de conclure une entente avec la municipalité de Béthanie de manière à ce que les citoyens de Béthanie paient le même tarif que les résidents de Roxton Falls et que les Loisirs de Roxton Falls facturent la municipalité pour l'excédent ;

ATTENDU QU'une telle entente a été négociée ;

Sur la proposition de : Ghislain Privé

Appuyé par : Yvon Blanchard

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie des présentes;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les termes de l'entente entre Les Loisirs de Roxton Falls Inc. et la municipalité de Béthanie telle que soumise et jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

Le 21 avril 2015

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue le mardi 21 avril 2015 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 17h00.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT VISANT L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN DES PLAQUETTES D'IDENTIFICATION DES NUMÉROS CIVIQUES POUR LES SERVICES D'URGENCE

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Michel Demers, conseiller au poste numéro 2, qu'à une séance ultérieure, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture un règlement visant à établir les normes d'installation et d'entretien des plaquettes d'identification des numéros civiques pour les services d'urgence.

Michel Demers

OCTROI DU CONTRAT DE GRATTAGE DES CHEMINS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux soumissions pour le grattage des chemins de la municipalité pour l'année 2015 ;

ATTENDU QUE les soumissions ont été étudiées par la Commission de la voirie et des espaces communautaires ;

ATTENDU QUE la Commission de la voirie et des espaces communautaires recommande l'acceptation de la soumission de Excavation

L.G. Inc. au montant de 12 877.50 \$;

Sur la proposition de : Ghislain Privé

Appuyé par : Micheline Racine

Il est unanimement résolu :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte la recommandation de la Commission de la voirie et des espaces communautaires et octroie le contrat de grattage des chemins à Excavation L. G. Inc. au montant de 12 877.50 \$;

OCTROI DU CONTRAT DE FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux soumissions pour le fauchage et débroussaillage des fossés de la municipalité pour l'année 2015 ;

ATTENDU QUE les soumissions ont été étudiées par la Commission de la voirie et des espaces communautaires ;

ATTENDU QUE la Commission de la voirie et des espaces communautaires recommande l'acceptation de la soumission de Les Débroussaillages Roxton Falls au montant de 694.99 \$ pour le fauchage et de 544.25 \$ pour le débroussaillage ;

Sur la proposition de : Yvon Blanchard

Appuyé par : Robert Blanchard

Il est unanimement résolu :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte la recommandation de la Commission de la voirie et des espaces communautaires et octroie le contrat de fauchage et débroussaillage à Les Débroussaillages Roxton Falls. au montant de 694.99 \$ pour le fauchage et 544.25 \$ pour le débroussaillage ;

EMBAUCHE DE MADAME LISE LAPOINTE-BRIN POUR L'INTÉRIM DU POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

ATTENDU QUE la Commission des finances et des ressources humaines a tenu des entrevues pour le remplacement de l'adjointe administrative ;

ATTENDU QUE la Commission des finances et des ressources humaines recommande l'embauche de madame Caroline Dubois, laquelle n'est disponible qu'à compter du 1er juin 2015 ;

ATTENDU QUE madame Louise Gohier a quitté son emploi le 16 avril et que le poste d'adjointe administrative doit être comblé pour la période du 20 avril au 1er juin ;

ATTENDU QUE la Commission des finances et des ressources humaines recommande l'embauche de madame Lise Lapointe-Brin pour assurer l'intérim du poste d'adjointe administrative du 20 avril au 1er juin 2015 ;

Sur la proposition de : Micheline Racine

Appuyé par : Michel Demers

Il est unanimement résolu :



QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte la recommandation de la Commission des finances et des ressources humaines et embauche madame Lise Lapointe-Brin pour assurer l'intérim du poste d'adjointe administrative à compter du 20 avril jusqu'au 1er juin 2015, aux taux horaire de 18.50 \$ pour une semaine de 17 heures ;

Le 12 mai 2015

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le mardi 12 mai 2015 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h30.

1.1. RAPPORTS FINANCIERS MENSUELS

1.1.1. CONCILIATION BANCAIRE AU 30 AVRIL 2015

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la conciliation bancaire au 30 avril 2015 (incluant la liste des chèques et dépôts en circulation), laquelle démontre un solde aux livres de 157 919.67 \$.

1.1.1. RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 AVRIL 2015

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport budgétaire au 30 avril 2015 lequel démontre des revenus de 418 812.67 \$ et des dépenses de fonctionnement de 187 115.68 \$.

EMBAUCHE DE MADAME CAROLINE DUBOIS

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie a mis fin au contrat de madame Louise Gohier au poste d'adjointe administrative à compter du 26 mars 2015 ;

ATTENDU QUE la commission des finances et des ressources humaines a procédé à des entrevues des candidates pour le poste vacant ;

ATTENDU QUE la commission des finances et des ressources humaines recommande l'embauche de madame Caroline Dubois ;

ATTENDU QUE madame Caroline Dubois est disponible par l'intermédiaire de Gestion administrative Caroline Dubois jusqu'en septembre 2015 ;

Sur la proposition de : Micheline Racine
Appuyé par : Robert Blanchard
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie mandate Gestion administrative Caroline Dubois pour lui fournir les services de madame Caroline Dubois pour le poste d'adjointe administrative à compter du 1er juin 2015 ;

QUE des honoraires au taux horaire de 20.59 \$ pour une semaine de 17 heures soient versés à compter de la semaine débutant le 1er juin jusqu'à la semaine se

terminant le 12 septembre 2015, date à laquelle le contrat sera réévalué.

BAIL AVEC L'ATELIER DU LOISIR

ATTENDU QUE le bail pour la location de locaux du centre communautaire à l'Atelier du loisir est échu depuis le 30 avril 2015 ;

ATTENDU QUE des modifications ont été apportées au bail notamment l'ajout de la location du sous-sol ;

ATTENDU QUE le bail aura une durée de 24 mois, du 1er mai 2015 au 30 avril 2017 et sera établi pour une somme totale de treize mille dollars (13 000 \$) ;

ATTENDU QUE pour compenser les investissements requis au sous-sol par le locataire, la municipalité consent un rabais de deux mille dollars (2 000 \$) pour la première année du bail ;

Sur la proposition de : Micheline Racine

Appuyé par : Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie approuve les conditions du bail avec Les Ateliers du loisir joint aux présentes pour en faire partie intégrante ;

QUE le maire, monsieur Boniface Dalle-Vedove et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jacques Mireault, soient autorisés à signer le bail au nom de la municipalité.

INSCRIPTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU CONGRÈS DE L'ADMQ

ATTENDU QUE l'ADMQ organise son congrès annuel les 17, 18 et 19 juin au Centre des congrès de Québec ;

Sur la proposition de : Yvon Blanchard

Appuyé par : Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jacques Mireault, à participer au congrès de l'ADMQ les 17, 18 et 19 juin ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte la dépense et autorise les déboursés relatifs à l'inscription au montant de 561.08 \$ ainsi que le remboursement des frais de déplacement selon la politique en vigueur ;

OFFRE DE RÈGLEMENT

ATTENDU QUE Les Champs Fruités, s.e.n.c. réclame une somme de sept mille dollars (7 000 \$) pour la perte de sa récolte de framboises en 2013 ;

ATTENDU QUE selon les données de production, l'état des champs et le potentiel de production de la superficie cultivée, le montant réclamé excède largement les bénéfices qui auraient pu être touchés au cours d'une exploitation normale ;

Sur la proposition de : Micheline Racine

Appuyé par : Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie propose une entente à Les Champs Fruités s.e.n.c. afin de régler le litige ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie offre un montant compensatoire de mille dollars (1 000 \$) pour les inconvénients subis ;

ADOPTION DU RÈGLEMENT 229-15 : AFFICHAGE DES NUMÉROS CIVIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné au cours de la séance extraordinaire du 21 avril 2015 ;

Sur la proposition de : Robert Blanchard

Appuyé par : Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie adopte le règlement numéro 229-15 : « Affichage des numéros civiques sur le territoire de la municipalité » et décrète et statue ce qui suit :

RÈGLEMENT NUMÉRO 229-15 AFFICHAGE DES NUMÉROS CIVIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

INSTALLATION DES PLAQUES D'IDENTIFICATION 9-1-1

ATTENDU QUE la Municipalité a fait l'acquisition de plaques d'identification des adresses civiques de la municipalité pour les services d'urgence ;

ATTENDU QUE la Commission de la voirie a évalué le coût de l'installation en régie comparé à un taux forfaitaire soumis ;

ATTENDU QUE la Commission de la voirie recommande que l'installation des plaques d'identification des numéros civiques soit exécutée en régie ;

Sur la proposition de : Ghislain Privé

Appuyé par : Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie accueille favorablement la recommandation de la Commission de la voirie et ordonne que l'installation des plaques d'identification des numéros civiques soit effectuée en régie ;

CONTRAT D'INSPECTION ET ENTRETIEN DES CHEMINS

ATTENDU QUE le contrat d'inspection et entretien des chemins avec Stéphane Bombardier Inc. venait à échéance le 31 mars 2015 et a été prolongé jusqu'au 31 mai 2015 ;

ATTENDU QUE la Commission de la voirie a évalué le coût de l'inspection des chemins en régie comparé à un taux forfaitaire soumis ;

ATTENDU QUE la Commission de la voirie recommande que l'inspection et



l'entretien des chemins soient exécutés en régie ;

Sur la proposition de : Yvon Blanchard
Appuyé par : Michel Demers
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie accueille favorablement la recommandation de la Commission de la voirie et ordonne que l'inspection et l'entretien des chemins soient effectués en régie à compter du 1er juin 2015;

CONTRAT POUR LE LABORATOIRE D'ANALYSES POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE DU 3E RANG

ATTENDU QUE la Municipalité a invité une entreprise à lui soumettre un prix pour les analyses de laboratoire requises lors des travaux d'asphaltage du 3e Rang ;

ATTENDU QUE Labo Montérégie a soumis une offre de services s'élevant à 3 250.40 \$, plus taxes ;

Sur la proposition de : Ghislain Privé
Appuyé par : Robert Blanchard
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Municipalité octroie le contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux lors des travaux de pavage du 3e Rang à Labo Montérégie pour un montant de 3 250.40, plus taxes, selon la proposition du 6 mai 2015 ;

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR L'ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE LIQUIDE

ATTENDU QUE la Municipalité a participé au regroupement d'achats de l'UMQ pour l'abat-poussière liquide – Appel d'offres # AP-2015-1 ;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions relatives à l'appel d'offres # AP-2015-1 s'est déroulée le jeudi 23 avril 2015 ;

ATTENDU QUE l'UMQ confirme à la municipalité que l'adjudicataire pour le territoire de la Montérégie est Entreprises Bourget Inc. pour un prix de 0.3218 \$ / litre ;

Sur la proposition de : Michel Demers
Appuyé par : Micheline Racine
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Municipalité octroie le contrat pour l'achat d'abat-poussière liquide (chlorures en solution liquide AP-35) à Entreprises Bourget Inc. au prix de 0.3218 \$ / litre pour une quantité approximative de 40 000 litres ;

1. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

1.1. RAPPORT DU SERVICE D'INSPECTION EN BÂTIMENTS;

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport du service d'inspection en bâtiments, lequel fait état de l'émission de 2 permis pour une valeur totale de 162 000 \$.

APPUI À UN PROJET DE LOTISSEMENT ET D'ALIÉNATION

ATTENDU QUE monsieur Robert Dépôt présente un projet de lotissement et d'aliénation de ses terrains à la CPTAQ ;

ATTENDU QUE ce projet respecte la réglementation municipale et est susceptible de favoriser le développement de la municipalité ;

Sur la proposition de : Ghislain Privé
Appuyé par : Micheline Racine
Il est résolu à l'unanimité :

Que le préambule fasse partie des présentes ;

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie appuie la demande d'autorisation de Monsieur Robert Dépôt auprès de la CPTAQ pour son projet de lotissement et d'aliénation.

MOTION DE FÉLICITATIONS POUR LES ADMINISTRATEURS DU COMITÉ DES LOISIRS

090-05-2015 FÉLICITATIONS AUX ADMINISTRATEURS DU COMITÉ DES LOISIRS

ATTENDU QUE le Comité des loisirs a tenu son assemblée annuelle le lundi 11 mai 2015 ;

ATTENDU QU'à cette occasion, les administrateurs de la corporation ont été réélus ;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité souhaite souligner le travail des bénévoles du Comité des loisirs qui ont, par les activités organisées, apporté de la vie au sein de la municipalité ;

Sur la proposition de : Yvon Blanchard
Appuyé par : Robert Blanchard
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie des présentes ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie félicite les administrateurs du Comité des loisirs de Béthanie pour leur réélection et salue leur engagement communautaire ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie remercie tous les bénévoles du Comité des loisirs pour toutes les activités organisées au cours de l'année écoulée.

Le 09 juin 2015

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le mardi 09 juin 2015 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h30.

RÉVISION DES MEMBRES DE COMITÉS ET COMMISSIONS

094-06-2015 NOMINATION DES MEMBRES DE COMITÉS ET COMMISSIONS

ATTENDU QUE suite à l'élection partielle du 31 mai le conseil compte à nouveau six conseillers ;

ATTENDU QUE le maire procède à une nouvelle répartition des responsabilités de chaque conseiller au sein des comités et commissions ;

Il est proposé par : Yvon Blanchard
Appuyé par : Michel Demers
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil soient nommés aux postes des comités et commissions selon le tableau ci-dessous.

7.3. RAPPORTS FINANCIERS MENSUELS

7.3.1. CONCILIATION BANCAIRE AU 31 MAI 2015

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la conciliation bancaire au 31 mai 2015 (incluant la liste des chèques et dépôts en circulation), laquelle démontre un solde aux livres de 245 750.07 \$.

7.3.2. RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 MAI 2015

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport budgétaire au 31 mai 2015 lequel démontre des revenus de 421 034.02 \$ et des dépenses de fonctionnement de 241 132.27 \$.

EMBAUCHE DU NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL, MODIFICATION AUX SIGNATAIRES, REPRÉSENTANT AUPRÈS DES MINISTÈRES ET RESPONSABLE D'ACCÈS ;

097-06-2015 EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, monsieur Jacques Mireault, a avisé le conseil qu'il ne pourra plus exercer ses fonctions au sein de la municipalité ;

ATTENDU QUE Monsieur Jacques Mireault sera disponible pour assurer la transition et la formation du nouveau directeur général et secrétaire-trésorier ;

ATTENDU QUE Emplois Compétences, tel que mandaté par le conseil recommande la candidature de monsieur Robert Désilets ;

ATTENDU QUE le maire Monsieur Boniface Dalle-Vedove et le maire de Warden Monsieur Philip Tétrault ont rencontré monsieur Robert Désilets et en recommandent l'embauche ;

Il est proposé par : Micheline Racine
Appuyé par : Robert Blanchard
et résolu à l'unanimité :

QUE monsieur Robert Désilets soit nommé directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Béthanie à compter du 1er juin 2015 ;

QUE la rémunération et les conditions de travail de monsieur Robert Désilets soient telles que décrites dans le contrat de travail négocié par les parties établissant, entre



autre, la rémunération hebdomadaire à 486 \$ et la semaine de travail à 18 heures ;

PROGRAMMATION PAARRM 2015

ATTENDU QUE la municipalité présente une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2015 ;

ATTENDU QUE le conseil doit approuver la programmation des travaux ;

Il est proposé par : Michel Demers

Appuyé par : Yvon Blanchard

et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie approuve la programmation des travaux admissibles au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour l'année 2015 pour un montant subventionné de 30 200 \$, telle que présentée ci-dessous :

- Reprofilage des fossés (chemin Witty) et ponceau (chemin Derome) 15 500 \$
- Reprofilage des fossés (chemin Derome) 6 200 \$
- Rechargement du 5ième Rang 8 500

OCTROI DU CONTRAT POUR LE REPROFILAGE DU FOSSÉ DU CHEMIN WITTY

ATTENDU QUE la municipalité a invité trois soumissionnaires à lui soumettre un

prix pour les travaux de reprofilage du fossé du chemin Witty et pour la mise en place d'un ponceau à l'intersection du chemin Derome et du chemin Witty ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues se présentent comme suit :

Excavation Éric Beauregard Inc.

Reprofilage des fossés (ch.Witty)	9 312.98 \$
Ponceau-chemin Derome	8 278.66 \$

Excavation L.G. Inc.

Reprofilage des fossés (ch.Witty)	9 400.00 \$
Ponceau-chemin Derome	4 000.00 \$

Stéphane Bombardier Inc.

Reprofilage des fossés (ch.Witty)	8 048.25 \$
Ponceau-chemin Derome	5 350.43 \$

ATTENDU QUE le conseil souhaite un complément d'information quant à la solution de l'écoulement des eaux du chemin Derome ;

Il est proposé par : Robert Blanchard

Appuyé par : Ghislain Privé

et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie reporte l'octroi du contrat pour

l'installation d'un ponceau à l'intersection des chemins Derome et Witty ;

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie octroi le contrat pour le reprofilage des fossés du chemin Witty à Stéphane Bombardier Inc. pour un montant de 8 048.25 \$

INSTALLATION DES PLAQUETTES D'ADRESSE CIVIQUE;

Le directeur général et secrétaire-trésorier avise le conseil que les employés de la municipalité ont débuté l'installation des plaquettes d'adresse civique

RAPPORT DU SERVICE D'INSPECTION EN BÂTIMENTS;

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport du service d'inspection en bâtiments, lequel fait état de l'émission de dix permis totalisant une valeur de travaux de 71 700 \$.

ORGANISATION DES FESTIVITÉS DE BÉTHANIE

La date retenue est le dimanche 16 août, la commission de la vie communautaire pourra se réunir et définir le contenu de la journée. L'information sera publiée dans L'Écho de Béthanie.



RÉVISION DES NOMINATIONS AUX COMITÉS, COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS

JUIN 2015

Comité consultatif d'urbanisme		Commission de la sécurité publique et civile	
1er vice-président	Ghislain Privé	président	Ghislain Privé
2ème vice-président	Michel Coté	membre	Michel Demers
		vice-présidente	Micheline Racine
Commission de la voirie et espaces communautaires		Commission de l'environnement	
président	Michel Demers	président	Yvon Blanchard
vice-président	Robert Blanchard	membre	Michel Demers
membre	Ghislain Privé	vice-président	Robert Blanchard
membre	Yvon Blanchard	Commission administrative	
Commission des finances et des ressources humaines		Tous les membres du conseil	
président	Boniface Dalle-Vedove	Maire suppléant	
vice-présidente	Micheline Racine	Substitut à la MRC	
membre	Robert Blanchard	Délégués au Comité des Loisirs de Béthanie	
membre	Michel Coté	Michel Coté Ghislain Privé Yvon Blanchard	
Commission de la vie communautaire et services aux citoyens		Délégué au comité des Premiers répondants (2 postes)	
président	Michel Coté	Michel Demers Ghislain Privé	
vice-président	Ghislain Privé	Délégué au comité de la Régie Inter-municipale RIAM (2 postes)	
membre	Yvon Blanchard	Boniface Dalle-Vedove Michel Demers (substitut)	
		Délégué à la Corporation de mise en valeur de la rivière noire	
		Michel Demers	



DU NOUVEAU À L'HÔTEL DE VILLE

Au cours des dernières semaines les membres du conseil municipal ont accueillis Mme Caroline Dubois au poste d'adjointe administrative ainsi que M. Robert Désilets à titre de directeur général et secrétaire-trésorier. C'est avec plaisir que nous leur souhaitons la bienvenue dans notre belle municipalité.



Mme Caroline Dubois



M. Robert Désilets



RÉSULTAT DE LA VENTE DU PAIN DE PARTAGE DU VENDREDI 3 AVRIL 2015

Il nous fait plaisir de vous informer que la vente du pain de partage du vendredi saint a connu un franc succès avec la vente des 110 pains. Le montant net recueilli est de 330\$, cette somme servira à venir en aide aux personnes de notre communauté qui sont dans le besoin et qui en feront la demande.

Les membres du Comité d'entraide remercient les citoyens de Béthanie qui ont contribué au succès de cette levée de fonds pour notre communauté. Un Merci tout spécial à nos bénévoles ainsi qu'au Comité des Loisirs.

AVIS : les personnes qui ont besoin d'un petit coup de pouce peuvent contacter le bureau municipal qui transmettra les demandes au responsable du comité d'entraide. Soyez assuré que toute demande sera traitée de façon confidentielle.



CONSULTATION PHASE 2 : LES RENCONTRES DE TRAVAIL DÉBUTENT CET AUTOMNE

Votre participation est essentielle

Les premiers résultats de la consultation des citoyens de Béthanie ont été publiés dans la dernière édition de l'Écho de Béthanie dans lequel on y mentionnait le besoin d'une analyse approfondie au sujet du potentiel de développement pour Béthanie. Rappelons que la dernière partie de la consultation abordait les idées de projet de développement de notre municipalité. Vous avez été très généreux dans les différentes propositions et une multitude d'idées ont été proposées. Celles-ci vont à la fois de suggestions sur le plan réglementaire, de développement touristique ou de mise en valeur du territoire.

Afin d'avancer une réflexion structurée tout en tenant compte de la faisabilité des éléments potentiels, il a été retenu de former dès juin, un groupe de travail de citoyens sur les actions potentielles à concrétiser. Dans l'intervalle, les postes de directeur général de la municipalité et son

adjointe sont dorénavant occupés par deux nouvelles personnes respectivement, M. Robert Désilets et Mme Caroline Dubois. Comme ces deux nouvelles personnes seront impliquées pour le suivi des travaux de la consultation, il a été convenu de tenir une rencontre de mise à niveau avec eux en septembre puis d'amorcer les travaux du groupe de travail dans les semaines subséquentes pendant l'automne.

Rappelons également que si vous êtes intéressé à faire partie de ce groupe de réflexion, il serait apprécié de communiquer avec le bureau de la municipalité par téléphone 450 548-2826 ou par courriel bethanie@cooptel.qc.ca pour laisser vos coordonnées d'ici la fin septembre afin de permettre de planifier adéquatement la logistique de cette première rencontre de travail. Au plaisir de vous y rencontrer et profiter de la belle saison pour refaire le plein d'énergie et parcourir notre belle région.

Guy Litalien



CONCOURS PARTERRE EN FLEURS ET MAISON DE COULEUR

Pour donner suite à vos commentaires et suggestions formulés lors de la consultation publique tenue au mois de novembre dernier, il nous fait plaisir de lancer le tout nouveau concours «Parterre en fleurs et maison de couleur».

La mission première du concours est d'embellir et de fleurir notre municipalité tout en favorisant un sentiment de fierté collective et d'appartenance. Pour la première année, l'emphasis est mise sur la propreté et l'aspect visuel des propriétés, par la suite le concours visera les aménagements paysagers selon une grille d'évaluation proposée.

Afin de reconnaître les efforts mis de l'avant, un comité de juges fera une tournée de la municipalité vers la fin du mois d'août et 3 finalistes seront ainsi choisis. Des certificats honorifiques seront attribués aux gagnants du concours lors de la soirée reconnaissance de l'implication citoyenne, soirée qui se tiendra le samedi 3 octobre 2015.

Ce concours est organisé en collaboration avec M. Jean-Pierre de la pépinière Au jardin de Jean-Pierre de Ste-Christine, un commanditaire majeur. Sur présentation

d'une pièce d'identité, **Au Jardin de Jean-Pierre Inc.** offre un rabais de 10% aux citoyens de Béthanie sur les achats à la pépinière.

Un dépliant suivra par la poste pour vous faire part des détails de ce concours.

La commission de la vie communautaire et services aux citoyens.



AU JARDIN DE JEAN-PIERRE INC.

Producteur de plantes rares, conifères nains et plantes ornementales populaires

**1070, 1er Rang Ouest
SAINTE-CHRISTINE**

819.858.2142

www.jardinjp.ca



COLLECTE DE GROS REBUTS BÉTHANIE : 7 JUILLET 2015

La municipalité de Béthanie désire informer sa population que la collecte estivale de gros rebuts aura lieu **le mardi 7 juillet** prochain dans la municipalité.

Il suffit de les mettre à compter de 7h00 le matin à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés de façon ordonnée en bordure de la rue.

RÉSIDUS ACCEPTÉS :

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, etc.), chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, téléviseur, micro-ondes, appareils électroniques, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attaché), arbre de Noël (artificiel), meubles de jardin, jouets d'enfants, équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur, etc.).

Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.



RÉSIDUS NON ACCEPTÉS :

Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, pièces de véhicules automobiles, tondeuse à gazon, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôtures, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.

**LES GROS REBUTS DÉPOSÉS DANS
DES REMORQUES, CAMIONS OU
AUTRES NE SONT PAS RAMASSÉS.**

*Pour tout renseignement, veuillez
contacter votre bureau municipal.*

VOUS DÉMÉNAGEZ ? VOS BACS VERTS ET BRUNS RESTENT SUR PLACE...

Saint-Hyacinthe, le 19 mai 2015 – Avec les mois de juin et juillet, nous assistons au retour de la grande période des déménagements. La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à tous les résidents des municipalités membres qui sont desservis par la collecte sélective des matières recyclables (bac vert) et des matières organiques (bac brun) que ces bacs doivent obligatoirement demeurer sur les lieux de la résidence que vous quittez.



Les bacs verts et bruns sont la propriété de la municipalité et sont fournis aux occupants de chaque immeuble afin de faciliter les différentes collectes. Le numéro de série qui est apposé sur chacun de ceux-ci correspond à chaque adresse civique et ils ne doivent en aucun cas être transportés à une nouvelle adresse.

Si vous constatez que vous n'avez pas de bac vert ou brun à votre nouveau domicile, vous n'avez qu'à communiquer avec votre municipalité afin d'en obtenir un. D'autre part, si vous désirez connaître les modalités de collecte pour chacun des services à votre nouvelle résidence, nous vous invitons à contacter la Régie au 450 774-2350 ou consulter notre site Internet au www.regiedesdechets.qc.ca.



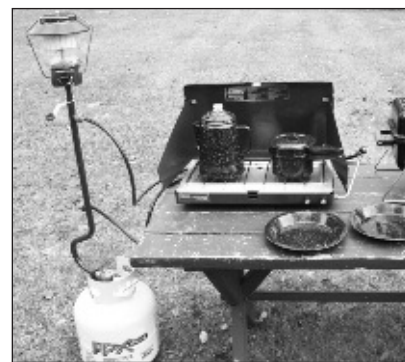
RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

EN CAMPING OU LORS D'UN PIQUE- NIQUE EN FAMILLE

ÉVITEZ LES BON- BONNES DE PROPANE À USAGE UNIQUE !

Saint-Hyacinthe, le 11 juin 2015 – L'été nous apporte la belle température et par conséquent, le retour des activités extérieures dont la cuisson des aliments sur de petits poêles au propane. La majorité des vacanciers ont tendance à se procurer des bonbonnes de propane d'une livre (0,485 litres) à usage unique pour leurs équipements de camping. Malheureusement, les filières de recyclage relatives à ces contenants sont très limitées.

Dans ce contexte, il est important pour chaque citoyen de modifier son mode d'approvisionnement en propane pour ne pas se retrouver avec des contenants dont il ne pourra pas se départir.



Il existe une façon simple et ultimement plus économique pour transporter le propane qui servira à alimenter les équipements de camping et qui consiste à acquérir une petite bonbonne de 5 livres (4,5 litres) qui pourra être remplie à plus d'une reprise et qui servira pendant de nombreuses années, créant ainsi à moyen terme, une économie financière et une réduction de matières résiduelles générées, cette bonbonne à remplissage multiples ayant une durée de vie accrue. De plus, ce type de contenant pourra être plus facilement recyclé en étant rapporté chez les distributeurs locaux de propane, lorsqu'il aura atteint sa durée de vie utile. Soyons éco-responsables !

**Pour plus d'information, veuillez
communiquer avec le personnel de
la Régie au 450 774-2350.**



POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE, L'ÉQUIPE VERTE CIRCULERA SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGIE !

Saint-Hyacinthe, vendredi le 26 juin 2015 – La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a toujours misé sur les communications et la proximité avec les citoyens. Les excellents résultats obtenus jusqu'à ce jour confirment qu'une personne bien informée utilisera davantage les services mis à sa disposition pour favoriser une meilleure gestion de ses matières résiduelles. La population est soucieuse de préserver son environnement mais les gens veulent être assurés que leurs efforts ne sont pas vains et qu'ils en valent la peine. Il est important de répondre aux questions des citoyens, d'expliquer les raisons qui justifient de diriger les matières vers des infrastructures de valorisation plutôt que vers des sites d'enfouissement et de diffuser les résultats obtenus grâce aux efforts déployés.

Le traitement des matières organiques par biométhanisation au Centre de valorisation de la Ville de Saint-Hyacinthe afin de les transformer en biogaz (gaz naturel) et en digestat ainsi que la gestion des matières recyclables sur le territoire de la Régie ont suscité beaucoup d'intérêt et de nombreux questionnements au sein de la population. La Régie tient à rencontrer les citoyens et à répondre à leurs questions. De plus, dans ce contexte, il est particulièrement important pour la Régie de vérifier l'utilisation qui est faite par ceux-ci, des services mis à leur disposition, et les cas où des matières recyclables ou organiques sont malheureusement encore placées dans le bac de déchets.

C'est dans ce contexte que la Régie a recruté, pour une deuxième année, une équipe de jeunes gens soucieux de leur environnement et motivés à parcourir le territoire desservi, tout au long de la période estivale, afin de rencontrer et d'échanger avec les citoyens pour mieux connaître la qualité du tri des matières organiques et recyclables qui est effectué sur le territoire. Ils constituent l'Équipe Verte.

La Régie est extrêmement fière de présenter Kim Lavoie-Nadeau et Megan Goudreau, les membres de son Équipe Verte 2015. Elles sont déjà toutes deux très actives au sein de la Régie puisqu'elles travaillent également aux écocentres de Saint-Hyacinthe et d'Acton Vale. À ce titre, elles sont bien connues par de nombreux citoyens et la qualité de leur travail est appréciée.

Au cours de l'été, elles rencontreront les gens, répondront à leurs questions et distribueront de l'information relativement



à la gestion des matières organiques et recyclables. De plus, certaines vérifications seront effectuées afin de mieux connaître l'utilisation des services offerts aux citoyens. La Régie pourra ainsi utiliser les informations recueillies pour mieux cibler ses actions en fonction des besoins de la population.

La Régie invite donc tous les citoyens qui rencontreront les membres de l'Équipe Verte au cours de l'été, à ne pas hésiter à

échanger avec celles-ci afin d'obtenir de l'information quant aux services offerts par la Régie et quant aux modalités de tri des matières.

**GRÂCE À VOUS, L'EFFORT
COLLECTIF FAVORISE
L'ATTEINTE DE RÉSULTATS
EXCEPTIONNELS...**



ACTIVITÉ

SOUPER DANSANT DU 3 OCTOBRE 2015

La municipalité de Béthanie organise un souper dansant le samedi 3 octobre prochain au Centre communautaire. Les citoyens et leurs amis sont invités à cette soirée pour déguster un bon repas accompagné de musique. Au cours de cette soirée, la municipalité soulignera l'implication citoyenne en présentant chacun des citoyens ayant contribué à l'offre de services à notre population au cours de l'année. De plus, il y aura présentation des finalistes du concours «Parterre en fleurs et maison en couleurs». Les détails ainsi que le coût des billets vous seront acheminés au cours des prochaines semaines.



Au plaisir de vous y voir !



Des nouvelles du Vignoble le Coteau des Artisans...

Depuis que l'hiver est terminé, nous avons effectués plusieurs travaux, nous avons enlevé les longues toiles géotextiles blanches qui protégeait notre cépage Vidal puisqu'il est un peu moins rustique que les autres. Ce cépage est très populaire pour le vin blanc, le vin de glace ainsi que le vin de vendange tardive.

Nous avons ensuite fait la première taille sur chacune de nos 5000 vignes....il nous fallait garder 2 à 3 bourgeons seulement et ce, dans le but de favoriser le système racinaire au maximum. Les raisins viendront dans un an ou deux....il faudra patienter!

La plantation 2015 prévue les 13 et 14 juin est complétée, les poteaux de tête en cèdre sont bien installés...cette fois-ci c'est 2000 nouvelles vignes qui ont été plantées, du Frontenac Blanc et du Frontenac Gris, celles-ci feront du vin blanc et du mousseux entre-autre.

Nos cépages Frontenac Noir, Marquette et Petite Perle seront destinés au vin rouge.

Le début du printemps fût source de stress pour bon nombre de vignerons, les gels au sol que nos belles petites vignes ont subit l'automne dernier ainsi que les deux de ce printemps auront certainement eu le dessus sur quelques-unes mais, puisque nous ne sommes pas encore en production, l'impact est moins important. Chaque bourgeon primaire est porteur d'un bourgeon secondaire et même d'un tertiaire, en résumé...si le premier bourgeon gèle, le deuxième se pointe et ainsi de suite, nous avons donc trois chances avant que la vigne n'ait plus rien à offrir.



Au cours des saisons 2016-2017 les dernières plantations seront terminées et à terme, nous aurons environ 10 000 vignes....ce qui est un vignoble de taille moyenne au Québec.

Nous vous encourageons fortement à aller visiter un vignoble Québécois ou deux cet été....depuis que nous partageons leur réalité, nous sommes à même de comprendre à quel point il est laborieux d'en arriver à boire une lampée de vin et si vous aviez un préjugé basé sur du vin Québécois bu il y a 10 ans....croyez-moi cela a bien changé! Nos produits gagnent des médailles à des concours partout dans le monde!

Il y a des bijoux de vin et de vignerons à découvrir tout près, ce sont tous des gens passionnés qui partagent leur savoir avec bonheur....prenez-donc une journée pour aller en encourager quelques-uns!!!! Et dans quelques années, nous vous accueillerons pour une dégustation chez-vous, à Béthanie!!! Pour le moment, vous pouvez nous suivre sur facebook, cliquez j'aime sur la page du vignoble et vous verrez l'évolution, les nouvelles ainsi que beaucoup de photos!

Jocelyn et Karine



ANNONCES COMMUNAUTAIRES

À VENDRE

Bois de sciage à vendre : Planches, 2x4, 2x6, etc. Pour informations : Jean-Pierre Bonin (450) 548-2126

À LOUER

Terre à louer à Béthanie pour 2016 : 70 acres en culture. Pour informations : Jean-Pierre Bonin (450) 548-2126

FÉLICITATIONS

Félicitations à Suzie Robidoux et à Vincent Demers pour la naissance de leur fils

Benjamin qui est venu au monde au mois de mai dernier.

REMERCIEMENTS

Le Comité d'entraide de Béthanie remercie les citoyens pour leur collaboration lors de la vente du pain de partage effectuée le vendredi de Pâques dernier, un montant net de 330 \$ a été amassé pour venir en aide aux personnes dans le besoin. Merci pour votre générosité !

LE POTENTIEL GUÉRISSEUR DE L'ESPACE PAYSAGÉ

Un des avantages de la vieillesse serait d'apprendre à regarder à l'intérieur de soi. Tout simplement parce que c'est notre vraie nature qui resurgit, celle de notre esprit éternel. Ce qui prouve que dans la vie, le plus simple est aussi le plus important. C'est l'amour de l'agriculture qui me rendait parfois agressif vis-à-vis des autres qui se moquaient de moi. Mon orgueil se situait davantage dans le domaine des idées. J'étais un original dont l'intelligence faisait tout pour justifier cette réputation.

Ainsi, cette vision de la terre ne pouvait se réconcilier avec le monnaie-terre! Il n'y aurait pas d'espace pour la beauté et, le

paysage ne serait jamais à la hauteur de nos budgets. C'est là le défi audacieux de l'art qui s'abreuve à la laideur pour la transformer. Peut-on parler d'esthétique pour que la beauté nous saute « aux paysages ».

Penser mise en valeur du territoire par le paysage permettrait de penser jardin naturel dans la multi fonctionnalité de l'agriculture grâce aux principes de socio éco conditionnalité. C'est là que la différence commence dans la conscience de ces lieux si ouvert et exposé à tout vent qu'il est peu probable de penser à un beau lieu sans « l'aménagement pays âgée ».

Jocelyn Beaulieu

CALENDRIER DES PROCHAINES ACTIVITÉS DU COMITÉ DES LOISIRS DE BÉTHANIE

Retour du bingo à l'automne, au centre communautaire à compter de 19h

Bingo de la rentrée :
samedi le 12 septembre

Bingo de l'Action de Grâces :
samedi le 10 octobre

Bingo de novembre :
samedi le 14 novembre

Bingo des «dindes»:
samedi le 12 décembre



Calendrier des prochaines activités

Le samedi 1er août : Méchoui au Centre communautaire à partir de 17 h coût de 20\$/pers, moins de 12 ans 10\$ et enfants moins de 5 ans gratuit.



Le dimanche 16 août : Les Festivités de Béthanie, au parc de balles derrière l'église à compter de 11H sous le chapiteau.



Le samedi 17 octobre : tournoi de quilles, informations à venir

Le samedi 7 novembre : Party costumé au centre communautaire à compter de 19 h, coût d'entrée 10\$/pers.

HORAIRE DES MESSES AU CIMETIÈRE

Béthanie

Dimanche le 19 juillet à 13h



Le dimanche 6 décembre : Père Noël et brunch, au centre communautaire à compter de 11 h, coûts 10\$/pers, enfants gratuit.

Le samedi 19 décembre : Soirée des fêtes, au centre communautaire à compter de 17 h, coût 20\$/pers, enfants moins de 12 ans 10\$, enfants moins de 5 ans gratuit.

Avis : veuillez prendre note qu'il est possible qu'il y ait des changements à ce calendrier. Vous en serez informé par l'entremise du Journal La Pensée ou bien par un feuillet du Comité des Loisirs. Merci pour votre compréhension.

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour chers amis,

L'été arrive à grand pas et les membres du comité vous ont préparé une série d'activités pour les prochains mois. Mais avant, j'aimerais vous faire part des activités du printemps, nous avons eu le dîner spaghetti à la fin du mois de mars, une fois de plus nous avons pu manger un succulent repas avec la sauce à Micheline qui fut très appréciée. Au mois de mai, il y a eu l'assemblée générale annuelle avec la présentation des états financiers ainsi que l'élection des administrateurs qui ont tous été réélus par acclamation. Bravo à toute l'équipe!

L'encan du 16 mai s'est bien déroulé malgré une participation moindre que l'an dernier, tous les articles ont été vendu pour un profit net de 485\$. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont fournis les divers articles ainsi que les participants et bien sûr les bénévoles et tout spécialement notre super encanteur, Marc Béland, sans qui cette activité n'aurait pas eu lieu.

Je veux aussi remercier sincèrement Mme Micheline Racine, conseillère municipale et déléguée au comité des loisirs pour sa précieuse collaboration au bon fonctionnement de notre organisme depuis son arrivée au conseil municipal. Suite à un remaniement des comités et des commissions au sein du conseil, Mme

Racine s'est vue confiée de nouvelles responsabilités et par conséquent ne siègera plus au comité, toutefois ce sont les conseillers MM. Yvon Blanchard, Ghislain Privé et Michel Coté qui agiront à titre de délégué au comité des loisirs. Je leur souhaite la bienvenue.

En ce qui concerne les activités à venir, je vous invite à consulter le calendrier des activités qui est joint à ce bulletin municipal. Comme à l'habitude vous êtes toutes et tous les bienvenus soit en tant que bénévoles ou en tant que participants. N'hésitez pas à nous faire vos demandes ainsi que vos commentaires, il nous fera plaisir d'en discuter.

Amicalement,
Robert Fausse, Président



Monsieur Ty Diep
Président d'honneur



Nathalie Choquette
Dame de Cœur

INVITATION

Monsieur Ty Diep

Président d'honneur et Directeur national de
l'assurance qualité des Fermes Burnbrae
a le plaisir de vous inviter au

Brunch-bénéfice du Théâtre de la Dame de Cœur

en présence de la grande diva

Nathalie Choquette

qui nous offrira une prestation unique où la
fantaisie viendra côtoyer l'imaginaire et le
gigantisme proposé par l'équipe du théâtre.

C'est un rendez-vous,
le dimanche 9 août 2015 à 11h00
au vieux Moulin du Théâtre de la Dame de Cœur
611, rang de la Carrière à Upton.

Coût :

100\$ par personne

50\$ pour les enfants de 3 à 12 ans



Prière de confirmer votre
présence avant le 6 août 2015
Tél. : **450 549-5828**
ou **www.damedecoeur.com**

Le Théâtre de la Dame de Cœur est un centre de recherche, de création,
de diffusion, de formation et d'animation en marionnette



La Sûreté du Québec vous informe



En collaboration avec:



Service, professionnalisme,
respect et intégrité.

CONTRAT SOCIAL DE CONSENTEMENT DES PROPRIÉTAIRES DE TERRES POUR CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CULTURE DE MARIJUANA

CONSIDÉRANT que la culture de marijuana est une problématique majeure dans notre région;

CONSIDÉRANT que des individus profitent de nos terres pour y faire pousser leurs plants de marijuana;

CONSIDÉRANT que la plantation de plants de marijuana sur nos terres est envahissante et nous cause des préjudices financiers;

CONSIDÉRANT que nos déplacements et nos opérations culturelles sur nos propriétés sont limités quand elles sont occupées illégalement;

CONSIDÉRANT que nous craignons des représailles de la part des planteurs de marijuana si nous faisons appel à la Sûreté du Québec pour l'éradication de plants de marijuana dans nos champs;

CONSIDÉRANT que la situation actuelle nous cause de sérieux préjudices;

CONSIDÉRANT que nous désirons participer à la résolution de problèmes relatifs à la culture de marijuana;

Je soussigné, consens et autorise la Sûreté du Québec, dans la période entre le 1er mai et le 15 novembre pour l'année de la signature et les quatre années suivantes, à :

- Utiliser tous les moyens dont elle peut disposer pour identifier la présence de plants de marijuana sur mes propriétés.
- Intervenir sur mes propriétés sans mandats en tout temps, dans le cadre du programme « Cisaille ».
- Procéder à l'éradication des plants de marijuana se trouvant sur mes propriétés en causant un minimum de dommage.

De plus, j'ai été avisé :

- De la possibilité de retirer mon consentement en tout temps simplement en avisant par écrit la Sûreté du Québec au bureau local, 1855, rue Landry, Acton Vale, Québec, J0H 1A0, ou verbalement en téléphonant au 450 546-3663.
- Que si je dois vendre ou acquérir un lot ou une partie de lot, je suis responsable d'en informer par écrit la Sûreté du Québec au bureau local, 331, chemin Chambly, Marieville, Québec, J3M 1N9, ou verbalement en téléphonant au 450 460-4429.
- Que l'information relative à ce contrat social sera tenue à la confidentialité, sauf s'il y avait une exigence légale de divulguer l'information.

La Sûreté du Québec s'engage à aviser le propriétaire des résultats de l'éradication de marijuana sur ses propriétés.

Localisation des propriétés visées par la présente :

1. Numéro de lot : _____

Adresse civique : _____

Municipalité : _____

2. Numéro de lot : _____

Adresse civique : _____

Municipalité : _____

3. Numéro de lot : _____

Adresse civique : _____

Municipalité : _____

4. Numéro de lot : _____

Adresse civique : _____

Municipalité : _____

5. Numéro de lot : _____

Adresse civique : _____

Municipalité : _____

6. Numéro de lot : _____

Adresse civique : _____

Municipalité : _____

7. Numéro de lot : _____

Adresse civique : _____

Municipalité : _____

En foi de quoi, j'ai signé à : _____

le _____ 201__.

Nom : _____

Signature du propriétaire : _____

(lettres moulées)

Adresse : _____

Municipalité : _____

Code postal : _____

Tél. : _____ Cell. : _____

Sûreté du Québec MRC D'Acton En cas d'urgence, composez ou le 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1
1855, route Landry, Acton Vale (QC) J0H 1A0 Tél. : 450 546-3663 • Télécopieur : 450 546-3553
Courriel : poste.mrc.acton@surete.qc.ca • Internet : www.sq.gouv.qc.ca



Le festival La Grosse Lanterne, présenté par Unis TV en partenariat avec Bonsound Concerts, brillera de nouveau cette année les 7 et 8 août : musique, arts visuels, bonne bouffe, écologie et plein air seront encore

une fois à l'honneur sur le site boisé en bordure de la rivière Noire.

La municipalité de Béthanie accueillera fièrement plusieurs formations éclectiques le samedi 8 août sur la scène Unis TV : Malajube, Karim Ouellet, Koriass, Loud Lary Ajust, Milk & Bone, Heat, Ponctuation, Country, Dear Denizen, Bernhari, Gabrielle Papillon, Face-T, Shaydakiss et A-Rock.



Les festivaliers arrivant sur le site le vendredi 7 août auront droit à la tombée de la nuit à une projection en plein air de Kurt Cobain: Montage of Heck, un portrait intime de la vie du regretté chanteur de la formation Nirvana, une présentation du Centre PHI. Le film sera précédé par un programme de courts métrages incluant

L'appareil de la destruction, de Jean-Christophe J. Lamontagne, avec la participation de H264 Distribution. Par la suite, les DJs Poirier et Toast Dawg enflammeront le site de l'auberge.

Un service de bar et de restauration ainsi que des BBQ seront mis à la disposition des campeurs qui pourront également installer leur tente sur l'une des rives de la rivière Noire.

Info - Billetterie

Les passes week-end sont maintenant en vente au prix de 60\$ taxes incluses, et le forfait camping week-end est disponible à 40\$ taxes incluses (4 personnes / lot). Le billet du samedi 8 août uniquement est en vente dès aujourd'hui au coût de 55\$. Côté transport, il est possible de réserver une place de stationnement pour 5\$ et un transport en autobus sera également disponible au coût de 15\$ l'aller et 15\$ le retour.

Rendez-vous sur [grosselanterne.com](http://www.grosselanterne.com) pour vous procurer vos billets.

<http://www.grosselanterne.com/>



<https://www.facebook.com/lagrosselanterne>



<https://twitter.com/GrosseLanterne>



RAPPEL DE PRODUIT

AVIS AUX COMMISSIONS SCOLAIRES ET AUX SERVICES DE GARDE

RAPPEL VOLONTAIRE DE PRODUIT : ALLERJECT 0,15 MG/0,15 ML, ÉPINÉPHRINE EN INJECTION

 Le vendredi 12 juin 2015, Sanofi Canada a pris une mesure de précaution en émettant un rappel volontaire des auto-injecteurs d'épinéphrine Allerject à 0,15 mg/0,15 ml, lots 2857505 et 2857508, en raison d'un défaut de fabrication qui pourrait nuire à l'administration du médicament. Ces auto-injecteurs sont distribués sur le marché canadien depuis le 1er juin 2015. Le défaut de fabrication a été découvert dans le cadre d'un processus de vérification de la qualité effectué systématiquement par le fabricant. Allerject 0,15 mg/0,15 ml est l'auto-injecteur d'épinéphrine destiné aux enfants. Aucun autre lot et aucune autre teneur d'Allerject ne sont visés par ce rappel, ni aucun autre produit de Sanofi Canada. À l'heure actuelle, on ne rapporte aucun cas de patients à qui les deux lots distribués auraient nu.

La sécurité des patients est notre priorité, et nous communiquons actuellement avec les

autres intervenants concernés par la prise en charge des patients et des consommateurs souffrant d'anaphylaxie, dont les professionnels de la santé, les pharmaciens de détail et les hôpitaux, pour leur faire part de ce rappel préventif. Nous informons actuellement le public afin que les personnes ayant en leur possession un des produits touchés par le rappel le rapportent à leur pharmacie pour échange.

Santé Canada a émis une communication au sujet de ce rappel. Pour assurer la sécurité des enfants présentant un risque d'anaphylaxie, nous vous demandons d'informer immédiatement toute personne qui pourrait être en possession d'un auto-injecteur appartenant aux lots 2857505 ou 2857508 de ce rappel.

Les patients qui ont des questions ou des inquiétudes doivent communiquer avec le centre d'appel Allerject au 1-855-405-4321. Les clients qui ont des questions concernant la logistique doivent communiquer avec le service à la clientèle de Sanofi au 1-800-265-7927.

IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM

Français : Allerject 0,15 mg/0, 15 ml, épinéphrine en injection

Anglais : Allerject 0.15 mg/0.15 ml epinephrine injection

CUP 065914 11216 4
065914 11217 1

DIN/NPN/Dispositif 02382059

lot(s) 2857505 (français)
2857508 (anglais)

Expiration Sept. 2016

À noter que les autres lots NE sont PAS touchés par ce rappel.

Merci de nous aider dans les communications relatives à cette affaire. La sécurité de nos patients est notre priorité.

Franca Mancino

Vice-présidente, Affaires médicales et réglementaires



Le Spécialiste du
Ponceau
Simon Desmarais, prop.

Vente de tuyaux de tous genres
neufs et usagés

Reservoirs d'acier
et de fibre de verre



143 Rang 10, Lefebvre (Qué.) J0H 2C0 — Tél.: 819.394.2490 — Fax: 819.394.2654

Les Pompes Bonneau
Vente - Service - Installation de toutes marques
AU COEUR de
votre système d'eau



Tél.: 450.548.5589 270, Chemin de la Source
Cell.: 450.830.5589 Roxton Falls, (Québec) J0H 1E0
RBQ: 8256-3404-25

FBL

COMPTABLES AGRÉÉES
Société en nom collectif
www.fbl.com

400, rue Bonin
Acton Vale, Québec
J0H 1A0
Tél.: 450.546.3247
Téléc.: 450.546.7615

Dépanneur
Les Frères Claude inc.



115, rue de l'Église
Roxton Falls
Québec J0H 1E0
depanultra@cooptel.qc.ca

Tél.: (450) 548-2848 Téléc.: (450) 548-2871

Côté ET FILS INC.

LES ÉQUIPEMENTS D'ÉTABLIERS **CDL** **STIHL**

Centre de location
Jonsered
BMR

QUINCAILLERIE - OUTILLAGE
COMPTOIR DE MOULÉE
CENTRE AUTORISÉ **DEWALT** Réparation de petits moteurs à gaz

286, rue Notre-Dame
Roxton Falls, QC J0H 1E0

Tél.: (450) 548-2242
Fax: (450) 548-2481

Tél.: (450) 546-7733
Fax: (450) 546-3577

provigo
famille Joly




LES GALERIES
ACTON

LES GALERIES ACTON
1530, rue Acton, Acton Vale
(Québec) J0H 1A0

ANDRÉ BEAUDRY, propriétaire



MA
Menuiserie André inc.

ARMOIRES
DE CUISINES
ET DE
SALLES DE BAIN
MEUBLES
COMMERCIAUX

44, rue du Marché, Roxton Falls, Qc J0H 1E0 | Tél/Fax : 450 548-2713
menandre@cooptel.qc.ca | menuiserieandre.com RBQ: 8308 9649-36

Pièces d'Auto Skibérine Inc.

AMVOQ **P** Progi-Comm



PIÈCES D'AUTOS USAGÉES
ACHAT ET VENTE D'AUTOS USAGÉES
Christian Laplante, prop.

6294, Ch. SKIBÉRINE
VALCOURT, QC. J0E 2L0

Tél.: 450-532-2676
Fax: 450-532-3176



Créations du



Josée Roy
Créations du Cœur
Béthanie, Qc,
450-548-2399
www.creationsducoeur.com
creationsducoeur@cooptel.qc.ca

sacs branchés à partir de vêtements recyclés

sacs à mains | sacs à couches | sacs à cosmétiques
sacs pour hommes | sacs personnalisés | coussins personnalisés

Clinique Vétérinaire de Valcourt



DRE MICHELLE MARCHAND, D.M.V.

*Médecine et chirurgie
des animaux de compagnie*

5594, Chemin de l'Aéroport, Valcourt, Qué. J0E 2L0
Tél.: 450 532-3501 / Fax : 450 532-8775

YVES LOISELLE
ÉLECTRONIQUE LTÉE

1115 BOULAY, ACTON VALE 450 546-3273

yloisel@cooptel.qc.ca



La clef de sol

Lave Auto Waterloo



**Lave auto à monnaie
Balayeuse centrale**

**6178, rue Foster
Waterloo**

Propriétaires : Lucie Benoit & Jean Clément



Me Lucie Lavallée

NOTAIRE - CONSEILLÈRE JURIDIQUE - BACHELIÈRE EN DROIT



550 RUE DE L'ÉGLISE
VALCOURT
QUÉBEC J0E 2L0

TÉL.: (450) 532-3040 / FAX: (450) 532-3039 / TÉL.: (450) 548-2833
courrier électronique: lavallee@notarius.net

112 RUE STE-MARGUERITE
ROXTON FALLS
QUÉBEC J0H 1E0

Stéphane Bombardier Inc.

RBQ: 8311-7424-25

9090 Chemin de la Montagne
Valcourt, Qc
J0E 2L0



Tél: (450) 532-5481

Cell: (819) 823-2826 / Fax: (450) 532-5498

Transport en vrac - Excavation - Déneigement

**Cimon
Bouchard**

❄️ **Réfrigération**
Climatisation
Thermopompe
Géothermie
🔥 **Chauffage au gaz**

326 NOTRE-DAME,
ROXTON FALLS J0H 1E0

Fax: (450) 548-5720 RBQ: 8317-6800-02



CMMTQ
Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec

Tél.: (450) 548-2770



Desjardins
Caisse populaire Morilac

Siège social - Valcourt

3 CENTRES DE SERVICES

Racine • Ste-Anne de la Rochelle • Bonsecours

Un seul numéro de téléphone: 450 532-3112

www.desjardins.com/caisse-morilac



ASJ LES AUTOBUS ST-JOACHIM INC.

Jean-Rock Marois
Tél. : 450 539-1351
Cell. : 450 531-1090
Fax : 450 539-1364

Justin Marois
Tél. : 450 539-0291
Cell. : 450 531-1942

*Voyage de tous genres
La qualité par l'excellence!
Arbres de Noël cultivés disponibles*
698, rue Principale, St-Joachim, Québec, J0E 2G0

- Interventions psychosociales, groupes de soutien
- Activités d'information et de sensibilisation • Sensibilisation troisième âge
- Formation, mesures de répit • Requête d'examen clinique psychiatrique (ordonnance de cour)

ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DE LA PERSONNE ATTEINTE DE MALADIE MENTALE

Le Phare,

Saint-Hyacinthe et régions Inc.

*vous accompagne
vers le mieux-être...*



620, avenue Robert, Saint-Hyacinthe J2S 4L8
Tél. : 450 773-7202 • Sans frais : 1-877 773-7202
reception@lephare-apamm.ca
www.lephare-apamm.ca

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



Résidentiel • Commercial • Industriel

Sylvain Goulet

1270, rue Bouvier
ACTON VALE, Qc
J0H 1A0

Tél. : (450) 546-7379
Fax : (450) 546-4271
Courriel : dsjp@qc.aira.com



DÉPANNEUR BENOIT



AGENCE S.A.Q.
BIÈRES FROIDES
GAZ
CLUB VIDÉO
1379, Ch. Béthanie
Béthanie, Qc

VIANDE FROIDE
VALIDEUSE
SERVICE DE FAX
ET PHOTOCOPIES

450.548.2464



ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC

Bureau de circonscription

1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : **450 546-3251**

Télécopieur : **450 546-5794**

Sans frais : **1 800 969-3793**

Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca



André Lamontagne

Député de Johnson



COMMANDITAIRES



Julie Binette, D. Pharm.
Pharmacienne-propriétaire

1038, boul. Saint-Joseph
Valcourt (Québec) J0E 2L0
T 450 532-2233 F 450 532-5543

OUVERT 7 JOURS

affiliée à :



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière Noire

450-549-2418

Sans frais 1-844-549-2418

Centre St-Valérien 1390 Principale Saint-Valérien	Centre Roxton Falls 254 Notre-Dame Roxton Falls	Centre Upton 808 Lanoie Upton
---	---	-------------------------------------



www.ressources-femmes.org

*Votre centre
de femmes*

1018, Daigneault
Acton Vale, (QC) J0H 1A0
Tél.: 450 546-3366

HEURES D'OUVERTURE:
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et 13h à 16h30



490, chemin Béthanie
Béthanie (Québec)
Tél.: 450-548-5948

Audrey Guillemette
Guy Beauregard
www.lesjardinsdulac.net

TARIFICATION PUBLICITAIRE 2015 JOURNAL DE BÉTHANIE

TARIFICATION POUR 4 PARUTIONS (mars, juin, septembre, décembre)

Format	Prix noir & gris / Section	Votre sélection	Prix en couleurs / Section	Votre sélection
Bandeau; 1/8 page	60.00 \$ / Pages 3 à 19 incl.	# 11	100.00 \$ / Page 20 (endos)	# 16
Bandeau; 1/4 page	115.00 \$ / Pages 9 à 19	# 12	150.00 \$ / Page 20 (endos)	# 17
Bandeau; 1/3 page	150.00 \$ / Pages 9 à 19	# 13	200.00 \$ / Page 20 (endos)	# 18
Bandeau; 1/2 page	225.00 / Pages 9 à 19	# 14	275.00 \$ / Page 20 (endos)	# 19
1 page entière	300.00 \$ / Pages 9 à 19	# 15	400.00 \$ / Page 20 (endos)	# 20

TARIFICATION POUR 1 PARUTION

Format	Prix noir & gris / Section	Votre sélection	Prix en couleurs / Section	Votre sélection
Bandeau; 1/8 page	18.75 \$ / Pages 3 à 19 incl.	# 1	31.25 \$ / Page 20 (endos)	# 6
Bandeau; 1/4 page	35.94 \$ / Pages 9 à 19	# 2	46.88 \$ / Page 20 (endos)	# 7
Bandeau; 1/3 page	46.88 \$ / Pages 9 à 19	# 3	62.50 \$ / Page 20 (endos)	# 8
Bandeau; 1/2 page	70.32 \$ / Pages 9 à 19	# 4	85.94 \$ / Page 20 (endos)	# 9
1 page entière	93.75 \$ / Pages 9 à 19	# 5	125.00 \$ / Page 20 (endos)	# 10



En collaboration avec:



Service, professionnalisme,
respect et intégrité.

Quiz ?

1. Est-il légal de faire fonctionner le moteur d'un bateau sans l'atténuateur de bruit « silent choice »?

- A) Oui, à la descente de bateau.
- B) Oui, en tout temps.
- C) Oui, à plus de 5 milles marins (environ 10 km) de toute côte.
- D) Non.

2. Est-il légal de conduire une embarcation avec les capacités affaiblies par l'alcool ou la drogue?

- A) Non.
- B) Oui.



3. Combien de vêtements de flottaison individuel doit-on avoir à bord d'un bateau?

- A) Deux.
- B) Quatre.
- C) Autant que le nombre de places à bord du bateau.
- D) Autant que le nombre de personnes à bord du bateau.

Réponses :

- 1. C) Sinon, le conducteur est passible d'une amende de 250 \$ à 500 \$.
- 2. A) Non, selon le Code criminel à l'article 253.
- 3. D)

Si vous détenez de l'information au sujet d'un crime qui a été commis, nous vous invitons à signaler ces informations à la ligne sans frais Échec au Crime Québec, au 1 800 711-1800 ou sur le site Internet www.echecaucrime.com

Votre appel anonyme ne sera jamais retracé ni enregistré. Vous n'aurez pas à vous identifier ni à témoigner. Appelez sans tarder.

Agent Jonathan Dupré
Sûreté du Québec MRC D'Acton
Bureau : 450-546-3663



Les Publications Municipales

Division de 9252-8223 Québec Inc.



424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • Sans frais: 1 877 553-1955

Concepteurs et imprimeurs de votre journal www.pubmun.com

EXCAVATION LG INC.



**TRANSPORT
EXCAVATION
TERRASSEMENT
CHAMPS D'ÉPURATION**



YVES GAGNÉ
454, 1^{er} Rang Est
Ste-Christine, J0H 1H0
Tél.: 819-858-2277

LOUIS GAGNÉ
889, 7^e Rang
Maricourt, J0E 2L2
Tél.: 450-532-4374